

## **Demande d'interdiction volontaire de jeu** (dans toute la Suisse)

Mesdames, Messieurs,

Je demande par la présente une interdiction volontaire de jeu en Suisse. Je suis conscient que les dispositions suivantes s'appliquent à une interdiction volontaire de jeu conformément aux articles 80 et 81 de la loi sur les maisons de jeu (LMJ).

- L'interdiction de jeu s'applique sur une période indéterminée dépourvue de toute date limite.
- L'interdiction de jeu s'étend à l'ensemble de l'offre de jeu de toutes les maisons de jeu suisses, aussi bien à des établissements physiques terrestres qu'à des enseignes sur Internet.
- L'interdiction de jeu s'étend en outre aux loteries organisées, aux paris sportifs et aux jeux d'adresse sur Internet et aux grands jeux déterminés par l'autorité intercantonale. En d'autres termes, l'interdiction de jeu s'applique par exemple également à la participation à la loterie suisse à numéros sur Internet et à d'autres jeux proposés par Swisslos et par la Loterie romande.
- Une demande de suppression peut être déposée au plus tôt après trois mois et nécessite une clarification financière au moyen de documents à déposer (extrait du registre des poursuites, justificatif de revenus, relevés de comptes bancaires) ainsi que par un entretien avec un représentant d'un centre cantonal de conseil sur la dépendance reconnu.

### **Données personnelles:**

Monsieur  Madame

Nom:..... Prénom:.....

Rue:..... NPA/localité:.....

Date de naissance:..... Nationalité:.....

Numéro de téléphone:.....

### **Copie d'une pièce d'identité jointe:**

**Une copie d'une pièce d'identité doit obligatoirement être jointe à la demande pour que votre identité puisse être établie de manière incontestable.**

Passeport  ID  Permis de conduire  Titre de séjour ( A  B  C)

Autre:.....

### **Confirmation écrite de l'interdiction de jeu souhaitée?**

Non (je ne souhaite pas recevoir de confirmation par la poste)

Oui (je souhaite recevoir une confirmation écrite par la poste)

**Date:**..... **Signature du demandeur**.....

*Il n'est pas obligatoire de répondre aux questions suivantes. Ces informations nous aident à améliorer continuellement notre concept social. Toutes les données seront traitées dans la plus stricte confidentialité.*

**Motif de l'interdiction de jeu** (plusieurs réponses sont possibles)

- Action préventive
- Trop d'argent perdu aux jeux
- Trop de temps passé à jouer
- Problèmes financiers, si oui, à cause de:     jeux de hasard     autres raisons
- Absence de maîtrise de mon comportement de jeu
- A la demande de proches/tiers
- Mises qui sont hors de proportion par rapport à mes revenus et à mon patrimoine
- Autre:.....

**Date de l'interdiction de jeu** (merci de ne cocher qu'une seule réponse!)

- A titre préventif (par mesure de précaution)
- A temps (il est encore temps actuellement)
- Trop tard

**Situation familiale:**

- Etat civil:                     célibataire    marié    divorcé    veuf    séparé
- Enfants (à charge):         Non    Oui                    Nombre:..... Age:.....

**Situation professionnelle:**

- Employé                     A mon compte                     Métier/branche: .....
- Chômeur                     Je perçois l'AVS/AI                     Femme/homme au foyer
- Autre:.....

**Fréquence de jeu:**

- 1-2 fois/semaine                     3-4 fois/semaine                     5-7 fois/semaine    Autre: .....

**Durée de jeu quotidienne:**

- 0-2 h                     3-4 h                     5-7 h                     Autre:.....

**Type de jeu:**

- Machines à sous                     Jeux de table                     Poker                     Autre: .....

**Autres jeux de hasard:**

- Loteries (sur Internet)     Paris     Loteries électroniques (Tactilo, etc.)  
 Loteries (en kiosque)     Poker en dehors de casinos     Autre:.....

**Somme d'argent moyenne dépensée:**

- Dépense quotidienne: .....     Dépense mensuelle: .....

Les interdictions volontaires de jeu sont une méthode efficace pour vous protéger vous-même lorsque vous remarquez que vous jouez plus d'argent que ce que vous pouvez vous permettre. Nous vous conseillons en outre d'obtenir des conseils auprès d'un centre cantonal spécialisé afin d'adopter une approche saine du jeu. Nous collaborons étroitement avec le Unité des addictions de la Région de Lucerne à cet effet.

Celui-ci vient en aide aux personnes touchées recherchant une alternative aux casinos et aux jeux de hasard et à leurs proches en leur prodiguant des conseils, en les accompagnant et en leur proposant une thérapie. Les conseillers spécialisés écoutent activement, posent des questions et accompagnent les personnes nécessitant de l'aide pas à pas dans leur démarche visant à modifier leur rapport aux jeux de hasard.

**KLICK Unité des addictions de la région de Lucerne**

Obergrundstrasse 49  
6003 Lucerne  
Tél. 041 249 30 60  
[www.klick-luzern.ch](http://www.klick-luzern.ch)

L'offre de conseil est gratuite et sans engagement et un conseiller se fera un plaisir de vous contacter par téléphone.

**Conseils prodigués par un spécialiste souhaités?**  non  oui

Le spécialiste peut-il vous contacter par téléphone pour un entretien sans engagement?

- non     oui, numéro de téléphone:.....

**Merci de renvoyer le formulaire de demande dûment rempli et signé accompagné de la copie de votre pièce d'identité à l'adresse suivante.**

Grand Casino Luzern  
Haldenstrasse 6  
CH-6006 Lucerne

ou par e-mail à: [info@grandcasinoluzern.ch](mailto:info@grandcasinoluzern.ch)